

ARRÊTÉ

portant désignation des membres de jury d'oral
du concours interne pour l'accès au grade d'inspecteur des Finances publiques
affecté au traitement de l'information en qualité d'analyste
organisé au titre de l'année 2025
(Admission)

LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES,

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 22 février 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours et examens professionnels de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 15 janvier 2018 modifiant l'arrêté du 2 mars 2011 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours spéciaux pour le recrutement d'inspecteur des Finances publiques affecté au traitement de l'information en qualité d'analyste ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont désignés pour constituer le jury d'oral du concours interne pour l'accès au grade d'inspecteur des Finances publiques affecté au traitement de l'information en qualité d'analyste organisé au titre de l'année 2025 :

BELHANAFI Kamel	Inspecteur des Finances publiques
CARVALHO David	Administrateur des Finances publiques adjoint
DELAMARCHE Sophie	Administratrice des Finances publiques adjointe
DÉNOUE Jamila	Inspectrice divisionnaire des Finances publiques
GUÉRIN Isabelle	Administratrice des Finances publiques adjointe
NANQUETTE David	Administrateur des Finances publiques adjoint
PALIN Bruno	Inspecteur des Finances publiques
SANGNIER Géraldine	Administratrice des Finances publiques adjointe

Article 2 : En cas d'empêchement des personnes désignées à l'article premier, celles-ci pourront être remplacées par :

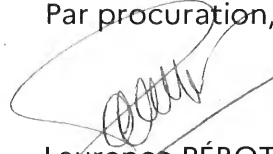
GRYNSZPAN Michèle	Inspectrice principale des Finances publiques
KNIESBECK Anne-Marie	Inspectrice des Finances publiques
ORSINI-LE GALLUDEC Bertrand	Inspecteur principal des Finances publiques
VOILLEQUIN Cédric	Inspecteur des Finances publiques

Article 3 : Madame Cécile GIROD, Administratrice des Finances publiques adjointe, est nommée en qualité de Présidente du jury du concours interne d'inspecteur des Finances publiques affecté au traitement de l'information en qualité d'analyste organisé au titre de l'année 2025.

Article 4 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

Fait à Noisy-le-Grand, le 13 février 2025,

Le Directeur de l'École nationale des Finances publiques
Par procuration,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Laurence PÉROT', is written over a faint, circular official stamp or seal.

Laurence PÉROT
Administratrice de l'État